

Jeux de loi

« L'éducation spécialisée au quotidien »

collection fondée par Joseph Rouzel

et dirigée par Daniel Terral

La profession d'éducateur reste mal connue. Elle est bien souvent confondue avec les professions de l'enseignement. Ou bien, on la restreint à un type de population : les éducateurs s'occupent des enfants. Mais que sont les éducateurs ? Que font les éducateurs ? C'est devant ce genre de questions que surgit une difficulté : ceux qui y répondent ne sont pas ceux qui exercent le métier. Passé le temps des pionniers, comme Joubrel, Deligny, la profession est devenue presque muette. Les éducateurs n'interviennent pas dans les colloques où l'on évoque les questions cruciales du social et de l'éducation spécialisée. Ils n'écrivent pas, dit-on.

Et pourtant les éducateurs travaillent, auprès de handicapés, malades mentaux, délinquants, asociaux, toxicomanes, dans des foyers, des institutions, des quartiers, des lieux d'accueil, en milieu ouvert ou en internat... L'éducation spéciale, ce sont des dizaines de milliers de professionnels en France prenant en charge des personnes de tous âges : enfants, adolescents, adultes, vieillards, en grande souffrance, avec pour but commun de les accompagner, les aider, les soutenir dans l'appropriation de leur espace physique, psychique et social. Et ils écrivent.

En donnant la parole aux acteurs de terrain, cette collection propose aux éducateurs, ces bricoleurs du quotidien et autres braconniers de l'insolite, de prendre la parole, de dire et d'écrire par eux-mêmes ce qui constitue l'essence de leur travail, et d'abord leur clinique. Avec pour visée, dans l'élaboration que met en branle l'écriture, de participer à la production de connaissances propres, et ainsi à la constitution d'un savoir disciplinaire dont l'actuel défaut a pour premier effet de les priver gravement d'une pleine participation au champ des sciences de l'Homme.

Retrouvez tous les titres parus sur

www.editions-eres.com

Joëlle Loiseau-Blachère

Jeux de loi

Éthique et pratiques
d'un service d'investigation
et d'orientation éducative (IOE)

L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE AU QUOTIDIEN

 **érès**

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Illustration :
Grand jeu de l'oie renouvelé par les Grecs, jeu plaisant et très créatif
Édité par Glémarec, 1857
Rambouillet, musée du jeu de l'oie

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2126-7
Première édition © Éditions érès 2008
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,
tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

PRÉFACE	9
PRÉTEXTE	13
PRÉSENTATIONS	19
L'INVESTIGATION	21
<i>Définitions</i>	21
<i>Finalités et modalités</i>	22
<i>Vecteurs idéologiques</i>	24
DÉMARCHE INVESTIGATIVE	31
<i>Le joug de l'intervention ou la « conjugaison des intérêts » ..</i>	31
<i>Conjugaison des temps</i>	35
Le temps de la rencontre	36
Le temps du questionnement	42
Le temps du consensus	47
Temps conjugués	49
<i>Conjugaison des espaces</i>	50
Préalable	50
Espace institutionnel	52
Espace familial	55
Espace scolaire/espace colère.....	66
Espace professionnel	77
Entre deux : les relations avec l'extérieur	84
<i>En conclusion de la démarche</i>	92
LES SUPPORTS D'INVESTIGATION	93
<i>Préambules</i>	93
<i>Bilans de personnalité</i>	95
<i>Le contexte éducatif familial</i>	98
Preliminaires	98
Anamnèse du lien	103

Projet parental	108
Parcours initiatique	122
<i>Réseaux sociofamiliaux élargis</i>	128
<i>En conclusion... au chapitre des supports d'investigation</i>	140
LES SUPPORTS D'ÉVALUATION	143
<i>Réunions de synthèse</i>	143
<i>Saint Thèse, priez pour nous</i>	144
<i>Mise en situation</i>	148
<i>Ni écrivains... ni écrits vains</i>	155
<i>En conclusion... au chapitre des supports d'évaluation</i>	162
ÉPILOGUE	167
LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS.....	171
BIBLIOGRAPHIE	173
ANNEXES.....	175
<i>Modèle type d'arrêté d'habilitation</i>	175
<i>Contenu de l'habilitation (extraits)</i>	176

*À ceux et celles sans qui je n'aurais jamais osé faire
ce triple apprentissage d'une plume, d'une méthode de travail
et, finalement, de l'outil informatique !*

« Et si jamais quelque éducateur un peu plus téméraire franchit le pas et se fend de quelque écrit [...], c'est haro sur le baudet. Comment, de quelle place les éducateurs s'autorisent-ils à prendre la plume, à penser, et de plus à donner à lire ce qu'ils font ? [...] Ensuite viennent les jugements de valeur : de toute façon, c'est mal ficelé, inorganisé ; pour en tirer quelque chose, il faudrait tout reprendre. Et encore on n'a ici à l'œuvre que le niveau le plus banal de la critique ! »

Cette parole d'éduc signée Rouzel m'a, sans qu'il le sache, mis le pied à l'étrier... plus exactement, la plume à l'encrier... Son rappel n'est pas une invitation à l'indulgence, même si j'ai bien conscience de la modestie du chemin accompli par mon écrit dans le vaste ensemble des choses très intelligentes que j'ai pu lire sur la question ! J'en appelle simplement au respect de la singularité de ma fonction, de mon expression, et, finalement, au respect de ma singularité tout court... juste pour que d'autres, enfin décomplexés, trouvent, eux aussi, le courage et l'audace de s'y coller !

Joëlle Loiseau-Blachère

Préface

Ah ! Le jeu de l'Oie : quels souvenirs !

Combien de soirées ou d'après-midi pluvieux passés à pousser les pions, jeter les dés, convoquer sur l'aire du tapis de jeu, là où l'on se met à table, les arcanes majeurs et mineurs de ce qui, dans le jeu des mots, venait clignoter sous nos yeux éblouis d'enfants, cette promesse pour plus tard d'un jeu de loi ! Jeu de ma mère loi.

Car l'être dit humain, le jailli de l'humus, naît deux fois, mais il naît-n'est pas fini. Et ça fait loi que cette infinitude et cet inachèvement. C'est la base, le fondement, le socle de ce que Lacan nommait joliment « l'humus humain ». Comme on parle des lois de la physique, on parle des lois de l'humain. Et il n'en est qu'une qui conditionne toutes les autres : l'humain est fabriqué à partir de cet impératif radical : non à la jouissance. Toute loi fait limite. Voici donc annoncée la limite infranchissable qui hominise et humanise l'enfant, cette soustraction, cette extraction de la jouissance de la vie qui irrigue son corps. L'humain naît de l'incomplétude, y compris biologique : on sait, depuis peu, que les neurones du cerveau des bébés ne sont connectés par les synapses qu'à la hauteur de 10 %, marque dans le corps de cette prématurité qui affecte de naissance le petit d'homme. Né inachevé, l'homme en porte la marque comme une blessure. C'est pourquoi, dès la naissance, il cherche à se compléter en s'appareillant à son environnement, papa, maman, la famille, premiers embryons du lien social.

La famille dispose d'un outil de travail pour inscrire à même la chair du petit d'homme la marque de la loi : l'interdit de l'inceste. Cet interdit de base, fondement de tous les interdits à venir, se décline en deux versants comme une pièce de monnaie au métal unique. L'un qui dit non et constitue le corps maternel comme objet soustrait à la jouissance, corps mythique s'il en est. L'autre versant, celui du désir, dit oui.

C'est du lieu de ce qui dit non, du lieu de l'impossible, que le oui et le possible prennent leur essor. Le désir qui pousse assez rapidement le petit d'homme à « aller se faire voir ailleurs », donc à créer des liens, ne se profile qu'à partir de cette perte radicale de jouissance imposée par l'interdit.

Du coup, on voit ici se préciser toute la valeur du travail mené finement à partir de sa pratique par Joëlle Loiseau-Blachère. Elle en connaît autant les linéaments familiaux dans sa vie privée que les implications sur les lois et règles du vivre-ensemble dans sa vie professionnelle. Ces lois et règles qu'elle a en charge de transmettre à des plus jeunes dans le cadre de la Protection judiciaire, dans la visée d'un « rappel à la loi » impulsé par les magistrats, mais à partir de l'accompagnement de cette perte de jouissance qui, à un niveau beaucoup plus profond, beaucoup plus élémentaire, fonde le rapport à la loi (pénale, civile etc.) de tout citoyen. C'est proprement ce qui donne sa consistance et sa spécificité à l'acte en éducation spéciale.

Et il faut le faire de soutenir, dans les diverses sollicitations et commandes de travail, cette direction permanente qui justifie l'action éducative. Il faut le faire, noyés sous les dossiers, les rapports aux magistrats, les demandes diverses, les notes d'incident, etc., la paperasse qui, peu à peu, bureaucratise et nourrit de novlangue la machine judiciaire. Il faut le faire de garder le cap de la relation éducative. Car la loi ne se transmet que dans ce jeu relationnel. Faute de cette dimension de rencontre humaine, au plus juste et au plus simple, le rappel à la loi se fait meurtrier : la lettre tue si elle n'est pas mise en jeu dans le vivant d'une relation. « As-tu oui la loi de l'oïe ? », peut-on parodier dans le droit-fil de Raymond Devos. La loi, d'abord et avant tout loi de parole et de langage, qui institue tout autre rapport à tout type de loi, se transmet dans la parole et l'écoute : « As-tu oui ?... ». Si l'oïe cancanne, c'est aussi dans ces cancans échangés au quotidien, dans ces petits riens partagés, joies et peines, découvertes et chausse-trappes, espérances et désespérances, dans ces petites choses de la vie qui émaillent le fil des jours, dans ces paroles portées à bout d'oreille, à bouche que veux-tu, dans l'attention portée à ces bribes parfois fragiles surgies d'un jeune ou d'un enfant, que Joëlle saisit le fondement de la loi. C'est ce que la fonction éducative ne cesse de mettre en scène comme nécessité dans nos civilisations postmodernes où l'on pense que dire la loi suffirait à la mettre en jeu. C'est pourquoi les éducateurs viennent comme force vive, dans l'ombre portée du judiciaire, humaniser ce passage de la loi, passage pas-sage.

La position de Joëlle Loiseau-Blachère se présente comme éthique au sens où elle s'appuie, à l'ancienne, sur la croyance que d'aucuns estiment dépassée, en des valeurs transcendantes : valeurs d'humanisme, pourrait-on dire.

Dans un moment de la sociohistoire où les seules valeurs qui dominent tendent à rabattre le lien social sur la marchandisation généralisée mesurée à l'empan de la valeur marchande, ce travail particulier, travail de l'ombre qui ne se voit guère, issu d'une position complexe et, finalement étrange, vient réaffirmer, en acte, que l'homme ne peut grandir et survivre que juché sur le pavois de valeurs qui le dépassent et non qui l'asservissent. Né inachevé, l'être dit humain n'a eu de cesse pour soutenir le lien social, de s'inventer des fictions (« La référence », comme le dit l'anthropologue du

droit Pierre Legendre) pour border ce point d'incomplétude structurale qui signe son origine. La question est de taille puisque ce sont ces fictions qui nourrissent la naissance de ces grands d'« hommesticateurs » que sont les principes, les valeurs et leurs incarnations dans des esprits, des dieux, Dieu ou toute forme de transcendance, qu'elle soit religieuse ou laïque. De ces fictions découlent les positions d'autorité et donc les points d'ancrage d'où chacun s'autorise, de sa place (politiques, enseignants, magistrats, parents, travailleurs sociaux, etc.) à soutenir et transmettre la loi dans toutes ses ramifications. Les temps présents ont vu la chute de ces entités supérieures. « Dieu est mort », nous avertit Nietzsche dès 1896. Michel Foucault annonce dans la foulée, dans les années 1960, la mort de l'homme. C'est un monde qui s'écroule, un monde fondé sur une certaine emprise du patriarcat. Loin de moi l'idée d'une quelconque nostalgie. Le patriarcat sur lequel reposait l'ordre d'hier, encore en partie présent aujourd'hui, ne prenait consistance que d'un lourd tribut payé par la communauté et chacun de ses membres : la répression de l'expression de la sexualité dans le champ social, ce que Freud a relevé d'emblée comme l'une des causes de la névrose ; mais aussi la répression sur la scène publique de la parole des femmes. Ne soyons donc pas nostalgiques de l'ordre ancien qui fondait la loi et les lois. Certains nous y poussent. On voit poindre ici et là, quelques pères d'antan, petits pères des peuples et autres pères fouettards qui prétendent nous faire revenir à l'ordre juste d'hier, poussant la goulante : « C'était mieux avant. » D'où, en ce moment, la prolifération de lois en tout genre qui tombent comme pluie d'automne, dont une bonne partie ne verra jamais le jour, faute de décrets d'application. Cet appel incantatoire au judiciaire révèle bien la faillite des principes fondateurs. Il en indique l'impasse, mais aussi bien la passe. Même si, du coup, nous sommes un peu perdus et ne savons pas toujours à quelles branches nous raccrocher. Finalement, ces temps de flottement sont peut-être une chance pour inventer des dieux, des pères et des lois un peu plus humains, un peu plus justes, un peu plus... joueurs. Aujourd'hui alors que toutes les valeurs fondatrices de loi s'effondrent, tout au moins que leur visibilité et leur lisibilité s'effacent, comment allons-nous transmettre, au nom de qui, de quoi ?

C'est un peu la question qui serpente, telle une rivière souterraine, tout au long de ce bel ouvrage, et elle nourrit une possible ouverture là où elle tient. Car finalement, quand tout s'écroule, que le lien social se réduit au libre marché des biens et à la mise en spectacle des vies humaines, quand il ne reste plus rien, demeure l'essentiel : l'homme est un être parlant, un « parlêtre » pour l'énoncer à la manière de Lacan dans un néologisme qui signe une trouvaille géniale. Et si l'humain parle, si on se parle, le fondement de la loi est sauf. Reste à en reconstruire les implications.

Je trouve que sur ce plan le beau travail de Joëlle Loiseau-Blachère (l'oie, l'oiseau, le jeu de signifiants coule de source) fait l'ouverture. C'est

bien dans la parole échangée, dans la rencontre des jeunes, une rencontre sans complaisance, mais pas sans attention bienveillante, que se transmet l'humaine condition, à savoir que l'être humain est manquant de structure, et que c'est bien le marquage dans le corps de ce manque structurel qui constitue l'enjeu de toute démarche éducative.

Alors, ils sont là, Antonin, Pamela, Clémence, Manon et quelques autres : ils sont là, portés par l'aile protectrice de l'écriture de Joëlle Loiseau-Blachère, car ils trouvent à qui parler, et, trouvant à qui parler, ils se construisent dans les lois de la parole et du langage. Les règles de l'interlocution en désignant les places non symétriques, non interchangeable, de celui qui parle et de celui qui écoute, constituent la première plate-forme de l'apprentissage de la loi qui s'institue en tiers dans tous les échanges et vient ainsi réguler la jouissance. Rendons hommage à ce travail de l'ombre.

Je sais gré à Joëlle d'avoir cédé à mon invitation d'en faire savoir un peu plus sur ce qu'elle fabrique, de le mettre au grand jour. On le sait un peu mieux aujourd'hui : c'est la fabrique de la loi du « vivre-ensemble » qu'anime un éducateur.

De plus, cette mise en écriture produit, de fait, pour le travailleur social, l'arrimage à la loi et c'est de ce point hors ligne, de ce point d'exception qu'il peut alors se soutenir dans la transmission des lois au quotidien. Une fois ce socle symbolique assuré dans le jeu de l'Oye, le travail sur la loi sociale et les transgressions que ne manquent pas de mettre en scène les adolescents dans la provocation (appel à la voix d'autrui), peut advenir. Mais pas l'un sans l'autre.

C'est ainsi que les éducateurs se constituent comme lieu d'adresse de ce qui chez les adolescents fait la loi, sur le versant de la pulsion et de ses brusques décharges, pour leur permettre de s'arrimer, à travers des espaces de rencontre, de jeux, de médiation, au langage commun. Ce passage (pas sage) j'insiste, de la langue pulsionnelle au plus près du corps, que l'on voit exsuder dans des insultes du registre sexuel non travaillé par les codes du langage, ou les passages à l'acte, là où les mots font défaut, ce passage à la langue de l'Autre comme fondement de la loi, balise le chemin sur lequel les éducateurs accompagnent ces plus jeunes. L'éducateur se fait passeur de la loi dans le jeu de l'Oye. C'est bien dans cette « vigilance constante », ce « positionnement franc, à même de se soutenir habilement, mais fermement » que pointe le savoir-faire, ô combien précieux et généreux, en ces temps obscurs, des éducateurs.

C'est dans ces espaces de transition que ces jeunes, trouvant à qui parler chez des adultes qui tiennent la position, s'ouvrent à une dimension de citoyen, comme impliqués dans la vie de la cité, et à une dimension de sujets portant haut dans la langue qui fait loi comme-une, l'énigme de leur désir.

Joseph Rouzel

Prétexte

Quarante mesures d'investigation et d'orientation éducative terminées dans l'année, soit quarante rapports au magistrat, chacun d'une vingtaine de pages manuscrites en moyenne... sans compter les notes d'information, bilans socio-éducatifs, rapports d'activités, comptes rendus d'entretiens et *tutti quanti*.

Affectée plus de douze années durant dans un service d'investigation et d'orientation éducative en qualité d'éducatrice spécialisée, j'ai grossièrement comptabilisé plus de 8 000 pages d'écriture..., et je ne compte pas ce que ma plume avait déjà à son actif durant les vingt ans d'exercice professionnel qui ont précédé au service de l'Action éducative en milieu ouvert ! À l'heure où je transpire sur mes rapports dans cette phase ultime d'accouchement qui se concrétise, au service, dans une salle judicieusement baptisée « Salle de travail », je me sens, parfois, beaucoup plus « rat de papier » que « femme de terrain ». Et quand je lis dans les bouquins d'un certain Rouzel que les éducateurs n'écrivent pas, forcément, ça m'agace un peu... Car, pour un rapport rendu et quelques heures de quiétude engendrée par la satisfaction profonde du devoir accompli, j'ai, comme les collègues, quatre ou cinq autres rapports en gestation, qui se rappellent aux bons souvenirs de leurs échéances.

Bref ! C'est une histoire qui n'en finit jamais, et pour tout dire une sacrée histoire d'amour entre « les cris et chuchotements » de notre plume (titre adopté pour l'un de nos rapports d'activité), au point de se demander si on n'aurait pas mieux gagné notre vie et pris davantage de plaisir à être écrivain plutôt qu'éducateur – encore qu'il ne soit pas interdit de cumuler, d'autres l'ont démontré !

Partiellement justifiée par le nombre conséquent d'heures passées à l'écriture professionnelle (5 à 6 h en moyenne pour un rapport), notre lassitude n'absout pas le regrettable silence que nous observons, pas ailleurs, à l'écrit de nos pratiques. On a déjà tellement de mal à en parler sans se fâcher, tellement de mal, parfois, à trouver

un langage commun pour échanger sur les objectifs de la mission à accomplir, qui dans sa grille systémique, qui dans sa grille analytique, sociologique, ethnopsychiatrique, « médiationique » ou pragmatique...

Entre désir de s'ouvrir à d'autres « recettes » et désir de garder les siennes comme pour mieux garantir à sa cuisine les saveurs d'autrefois, « l'éduc ordinaire » tend à vouloir rester au plus près d'une logique populaire, comme s'il y avait trop de risques à se compliquer la tâche par le cérébral, là où le bon sens pratique remplit finalement très bien son office au quotidien. D'ailleurs, tout le monde sait bien qu'il n'y a pas de recettes... encore que l'Éducation spécialisée ait ses grandes toques, et ses grands toqués !

Aucune connotation péjorative dans l'expression « l'éduc ordinaire ». Toutefois, à la relecture, elle me dérange, car il n'existe pas de prototype de l'éducateur spécialisé, et le personnage est toujours hors du commun, ne serait-ce que pour avoir choisi de passer sa vie à côtoyer des gens peu ordinaires.

S'il est vrai que, schématiquement, les uns s'engagent plutôt avec le cœur, les autres plutôt avec la tête, et les derniers plutôt avec leurs tripes, il n'empêche que nul ne s'en trouve ni « tout à fait pareil, ni tout à fait un autre ». L'éducateur reste un funambule sur le fil de son sujet, intraitable... et mal traité !

Mais en fin de compte, dans ce monde qui s'illusionne un peu trop de sa toute-puissance et de sa maîtrise en toutes matières, l'éducateur, paradoxalement, n'est pas loin de trouver quelque peu jouissif l'art de cultiver certaines parcelles de cet « insaisissable ». Prenant son pied à l'exercice de quelques pieds-de-nez bien dirigés, il prend, dans la foulée, le risque de quelques coups de pied-au-cul bien appuyés. Entre plaisir et souffrance, le frondeur ne connaît que trop bien le prix à payer pour préserver son statut d'intraitable.

À bien y regarder, du reste, nous ne laissons que des traces invisibles, subjectives, et l'impact de notre passage n'est jamais quantifiable. De la matière à l'artisan, ou du numéro à l'artiste, rien n'est vraiment palpable de cette subtile alchimie qui fait les mystères de son exercice, et la difficulté de son apprentissage, comme de sa transmission. Du moins pouvons-nous tenter de répertorier les étapes des chemins que nous empruntons, depuis la rencontre jusqu'à la séparation pour permettre à d'autres de nous suivre et se frayer de nouvelles voies. N'est-ce pas dans ce jeu de tâtonnements et d'erreurs que s'est établie peu à peu la carte du monde ?

« L'éducateur ne serait-il pas le cartographe du social ? », interroge Rémy Puyuelo dans une préface rédigée pour Joseph Rouzel : Cartographes de la relation au monde des souffrants... Dans ce pro-

gramme ambitieux, en quoi serions-nous vraiment éducateurs si nous faisons fi des impératifs de la transmission ?

À force d'évidences professionnelles, il est vrai, on oublie, en cours de route le « comment » on fait les choses, ou plutôt le « comment on en est venu à faire les choses », d'une façon plutôt que d'une autre. C'est une grâce à rendre aux étudiants stagiaires que ces questions cent fois posées qui nous obligent à plus de rigueur et de précision dans l'élaboration des réponses. Dommage que la tiédeur de leur sens critique les porte généralement plus au mimétisme qu'à l'audace, l'année où l'obtention du diplôme l'emporte sur toute autre considération.

Dans le champ de l'intervention judiciaire, le « pourquoi » ne pose pas vraiment de problèmes particuliers, dès lors qu'on souscrit aux lois de protection de l'enfance et que l'on se soumet aux principes de la vérification nécessaire dans le cadre des mesures informatives. Les textes définissent parfaitement les attendus de la mission : il n'y a qu'à répondre aux questions posées ! Le « comment » on vient à pouvoir y répondre ouvre aux préoccupations d'ordre éthique et pratique, particulières à la démarche investigative. Car il renvoie au « comment » de la place à laquelle on est, on recueille, trie, analyse, synthétise et restitue les informations à même de permettre une décision du magistrat pour l'enfant pressenti en danger.

Tant mieux si les limites du système apparaissent, ça et là perceptibles, je n'en remettrai pas en cause les fondements, puisque j'en suis, quoi qu'il en soit, parti prenante, au travers de mon engagement quotidien. Cet écrit a valeur de *témoignage*, et quelques coups de gueule n'en font pas un procès.

Au grand regret, probablement, de ceux qui sont toujours en mal de reconnaissance dans ces métiers de l'éducation spécialisée, j'avoue ne pas avoir eu envie d'épiloguer sur ce qui « marche bien ». Non seulement je ne suis pas du genre à passer la pommade mais j'ai tendance à considérer comme « normal » ce qui « marche bien » dans un service public visant à la Protection de l'enfance en danger ! Et puis, en fin de compte, je ne sais toujours pas ce qui « marche bien », pas plus que je ne connais « le bon résultat » d'une intervention socio-éducative ! Pour moi, à quelques exceptions près, il est plutôt satisfaisant de constater qu'un usager se passe très bien de nos services. Pour un autre, ce sera exactement l'inverse. Bien fort qui pourrait définir cette chose, tellement variable d'une personne et d'une situation à l'autre qu'on ne peut en aucun cas l'ériger en principe immuable, cette chose qui fait précisément de l'autre « une chose », un objet de statistique, en aucun cas un sujet.

Comme tout le monde dans ce métier, et à minima, j'ai lu des « trucs », j'en ai testé certains, évité d'autres, j'ai choisi ou subi différentes formations payées par mon employeur, j'ai fait un bout de chemin avec des « psys » pour tâcher de comprendre ce qui, par moments, me remuait trop... Aujourd'hui, et en fin de carrière, je me sens un peu comme ce bon vieux Gabin dans sa chanson : « Tout c'que j' sais, c'est qu'je n' sais rien ! »

Aborder le métier d'éduc sous l'angle des convictions et contradictions qui en font l'âme me semble donc le seul gage d'authenticité que je sois en mesure de donner au lecteur, quel qu'il soit. Je n'ai pas trempé ma plume à l'encre des amphithéâtres universitaires ou lieux de formations à la mode, mais à l'encre de la sueur sur le terrain, des larmes de colère, de fatigue, de désespoir de l'usager, des miennes aussi, quelquefois... C'est pourquoi l'on trouvera pêle-mêle dans cet écrit du tendre ou du rugueux, du grave et du taquin, du bavard et du timide, de l'utile ou du superflu... Les ruptures de style, les juxtapositions, les illogismes, le langage volontiers fleuri, les tournures peu académiques : tout cela est volontaire, à l'image du grave et du fantasque, du basique et de l'inédit auxquels nous nous sommes toujours confrontés dans la rencontre avec un public en très grande difficulté.

Les étapes de l'exposé sont la réplique des « feuilles de routes » que nous nous efforçons d'élaborer puis de suivre pour mener à bien la mission d'information. C'est un peu le catalogue des fenêtres qu'il nous faut ouvrir, tout du moins entrouvrir, une à une, pour accéder à la connaissance la plus fine et la plus juste possible d'un mineur en liens avec son environnement élargi. Il n'y a pas là matière à enseignement pour le lecteur, je n'ai de leçon à donner à personne (ou bien j'aurais évité le récit de mes propres erreurs professionnelles !), simplement à la découverte de ce monde à part que je sillonne depuis si longtemps. Seul l'exposé précis, détaillé, d'un premier chapitre consacré au cadre d'intervention pourrait donc prétendre à la vocation pédagogique qu'il serait vain de m'imputer par ailleurs.

Qu'il soit bien entendu que ce témoignage n'engage ni mon service, ni mes collègues, et n'engage que moi... encore que l'on y trouvera, ça et là, quelques produits de réflexion, émanant de conversations, ou de recherches, menées en petits groupes, ou deux à deux, pour le seul plaisir d'échanger, comme dans le cadre de travaux plus officiels – supports ou rebonds fournis à mes propres questionnements, à mes propres développements depuis plus de cinq années. J'en profite pour saluer la ténacité d'une équipe à laquelle j'ai été fière d'appartenir, sa formidable énergie dans la conduite de situations toujours plus rocambolesques, sa capacité à rebondir ou pirouetter face aux absurdités et immobilismes institutionnels, dans un contexte de

stress quasi permanent où tout conduit, si l'on n'y prend garde, à l'épuisement physique et moral.

Il me fallait, quant à moi, aller plus loin. Dans le va-et-vient du « *je* au *nous* » et du « *noue* au *Jeu* », l'un sur la case « départ », piaffant pour que vienne son tour, l'autre passant à regret le sien pour sortir du puits, tandis que le troisième double la mise entre la case « école » et la case « prison » et moi, et moi, si près de la case « arrivée », qui n'est autre qu'un nouveau « départ ». À ce grand jeu de l'oie que nous jouons en société, la loi du *je* bute sur un jeu de Lois, qu'entre bonne et mauvaise fortune il faut bien intégrer pour se frayer un chemin parmi les autres. « Réseaux de ruses », ou réseaux de muses, question de contextes, question de prétextes, et question de textes : il n'est qu'à s'exposer...

Ce n'est pas parce que le jeu est en forme d'escargot qu'il faut se contenter d'en baver !

Présentations

Antonin, 16 ans, est arrivé en classe avec des ecchymoses sur le visage et les bras. Son père lui aurait infligé une sévère correction parce qu'il refusait de partir en vacances avec la famille et réclamait, en échange, la possibilité de séjourner chez un copain. L'adolescent se plaint de la rigidité du régime éducatif auquel il est soumis et réclame son placement. Sa situation fait l'objet d'un signalement scolaire.

Pamela, 14 ans, sollicite elle-même les services du tribunal pour enfants. Hébergée par une tante avec laquelle elle déclare ne pas s'entendre, la jeune fille désespère de vivre auprès d'un père « érémitiste » qui ne trouve pas de logement. Sa mère est décédée d'une overdose, son frère aîné est incarcéré pour une longue peine. Pamela demande son émancipation.

Fille unique d'une maman célibataire, alcoolique, subissant la violence de ses compagnons successifs, *Clémence*, 12 ans, est déscolarisée depuis plusieurs mois. Complexée par une importante obésité, elle souffrirait de troubles phobiques pour lesquels elle refuse d'être soignée. Un membre de la famille élargie s'inquiète de sa situation.

Depuis le décès accidentel de sa mère et les accusations d'attouchements sexuels formulées contre son père, *Manon*, 15 ans, est à la charge d'une grand-mère très affaiblie par des problèmes de santé cardiaque. Cette dernière réclame de l'aide, car l'adolescente déserte l'école, la maison, et dérobe de l'argent sur son compte bancaire pour satisfaire aux besoins de ses sorties anarchiques.

Fils adoptif d'un couple de médecins, *Arnaud*, 17 ans, se montre extrêmement violent avec sa mère, le suspectant de l'usage et du trafic de produits illicites. L'adolescent n'a plus aucun échange avec une famille très déçue par ses dérives de comportement. Les services de secteur, en charge depuis longtemps du suivi de cette adoption s'inquiètent de la dégradation constante de cette situation et prennent l'initiative de son signalement avec l'accord des parents.

Brillante élève, petite dernière d'une famille a priori sans histoires très investie dans des activités religieuses et humanitaires, *Emma*, 16 ans, fait l'objet d'une plainte et de poursuites pénales pour vol de sac à l'arraché, en réunion. Le juge des enfants a ordonné un bilan de sa situation.

Nelson, 13 ans, ne cesse quant à lui de voler des bonbons dans les grands et petits magasins du quartier. Corrigé à coups de ceinture par son père exaspéré, il est privé de toutes formes de loisirs durant les six mois à venir. Le contenu émouvant d'une rédaction faite en classe provoquera le signalement de sa situation par le professeur de français.

Enceinte d'un copain majeur dont les parents lui avaient interdit la fréquentation, *Amanda*, 14 ans, fait part au planning familial de ses craintes quant aux réactions parentales à l'annonce d'une grossesse qu'elle désire mener à son terme. Elle sollicite la protection du juge des enfants.

Devenu l'otage d'un divorce très conflictuel cumulant plaintes et poursuites judiciaires, *Thibaut*, 4 ans, se plaindra de ce que Papa lui a fait « pipi dans la bouche » lors d'un week-end passé à son domicile. L'affaire est classée sans suite par insuffisance de preuves, mais la mère s'oppose de façon catégorique et définitive à toute forme de rencontre de l'enfant avec son père. Le juge des enfants sera saisi de cette situation par le parquet des mineurs.

Moi, 58 ans, mariée, deux filles, deux galons de grand-mère, ni délinquante, ni abusée, ni violente... Mais ayant vécu une enfance douloureuse, marquée par la maladie dépressive d'un père qui a choisi de ne plus vivre lorsque j'avais 8 ans, et une adolescence arrogante au sein de collectivités – pensions, colos –, où j'ai probablement nourri mon inclination au métier d'éduc. Pour faire court et dans le style ramassé que je connais bien : personnalité frondeuse, imaginative, exigeante, convaincue de faire l'un des plus beaux métiers du monde !

Et voilà comment, de façon détonante, émouvante, révoltante, à l'occasion violente, commencent les histoires de rencontres à l'IOE.